

LE POINT SUR L'ACCREDITATION

CNCE

02/09/2012

Régine LECULEE

Bonjour à tous,

Il est dorénavant possible d'éditer et d'imprimer vos attestations d'accréditation en ligne comme cela vous a été signifié par le « noreply » de la HAS.

Mais je rappelle que cette modalité n'est possible qu'une fois la « demande d'accréditation acceptée » par la HAS. Les experts de l'OA prononcent un avis favorable (ou pas) et c'est cette décision qui est ensuite entérinée par la HAS avec émission d'un certificat envoyé au domicile de l'intéressé et au directeur de son établissement dans un délai de 6 à 8 semaines.

Ce certificat est ensuite valide 4 ans.

Cependant les CPAM le réclament chaque année puisqu'elles ont une gestion annuelle de leurs dossiers. Comme beaucoup d'entre vous envoyaient l'original à la CPAM, il s'en suivait une demande de duplicata plus ou moins pressante voire ... stresséechaque année ! La HAS seule pouvant produire ces duplicata (en demande exponentielle au fil des années) a fait évoluer son site, vous permettant ainsi de les éditer vous-même.

Les enseignements issus des EPR déclarés figurent en page 4 : n'hésitez pas à en prendre connaissance.

Toutes les coordonnées actualisées des experts sont à la fin de cette lettre.

Bonne lecture
Régine KUNTZ-LECULEE

LES COTISATIONS

Lors de l'engagement :

400 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale libérale

100 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale salariée

A partir de la 2^e année ; les cotisations sont respectivement de 200 et 50 €.

Les échéances sont annuelles à partir de la date d'engagement initiale.

Vos cotisations et les aides de la CPAM lorsque vous avez transmis vos attestations nous sont indispensables pour exister.

A ce jour, tous les experts n'ont d'autre avantage que le remboursement de leurs frais de déplacement.

IMPORTANT :

Les chèques sont à adresser à Marie Christine MAXIMIN, trésorière de l'OA et du CNCE
Hôpital privé la Résidence du parc
16 rue Gaston Berger
13010 MARSEILLE
Tel : 04 91 83 89 90
Mail : mcgiacomelli@yahoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES : TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Vous changez de nom, de lieu, de téléphone, de mail ? Pensez à changer vos coordonnées : vous avez un espace pour le faire dès la page d'accueil de l'accréditation, après « déjà inscrit » et avant « portail de l'accréditation ».

Pensez à vous mettre à jour de vos cotisations auprès de notre nouvelle trésorière le docteur MAXIMIN, à m'envoyer les documents de preuve requis lors de votre engagement (rappelez-vous, vous avez cliqué « oui »!!!), à envoyer à la CPAM vos contrats d'assurance et les attestations d'engagement ou d'accréditation.

Il est important de répondre aux messages de compléments demandés ; les bilans annuels sont nécessaires et indispensables pour le renouvellement de l'accréditation après la 4^e année.

N'hésitez pas à contacter vos experts : chacun est en charge d'un « portefeuille » d'engagés pour un suivi personnalisé. Ils se signaleront dans les messages qu'ils vous adressent sur votre espace individuel.

N'oubliez pas de vous servir des grilles ALARM commentées pour étoffer vos déclarations et nous permettre ainsi de disposer de plus de données afin d'améliorer la pertinence de nos analyses et les enseignements à en retirer.

Nous vous rappelons également que nous avons besoin de votre auto-évaluation concernant les pratiques de chirurgie ambulatoire de l'enfant. (Action « ACT_2011_000696 » de votre programme individuel.

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter, ou à vous appuyer sur tous les documents d'aide sur la page de bienvenue et d'utiliser [HOT-LINE N°Azur 0810.200.360](tel:0810.200.360) pour récupérer vos mots de passe et vos identifiants.

SURTOUT : quand vous avez saisi des EPR ou des actions dans votre espace de travail, surtout en réponse à des « compléments demandés », **n'oubliez pas de VALIDER après avoir choisi « envoyer à l'OA »** dans le menu déroulant ! Sinon, les experts ne « voient » rien et tout reste en suspens !!!

FORMATION GESTION DES RISQUES

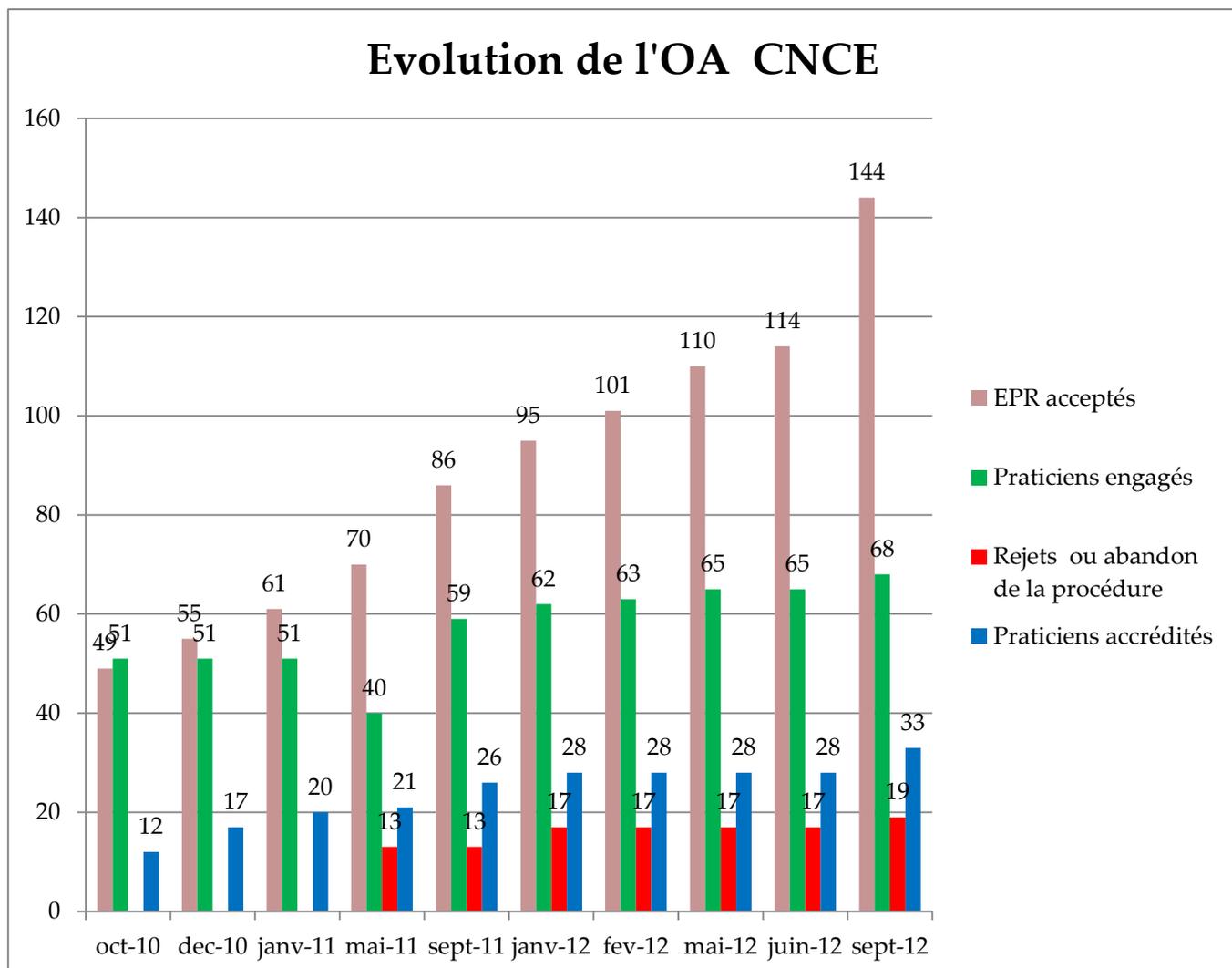
Le 16 novembre aura lieu une formation à la gestion des risques, réitération de la journée du 30 mars 2012 qui a été très appréciée. Elle se déroulera à nouveau dans les locaux de la HAS sur le site du Stadium à Saint Denis (locaux à nouveau aimablement mis à disposition par la HAS). Nous pourrons à nouveau compter sur la participation de Philippe CHEVALIER pour présenter un film pédagogique de mise en situation.

Nous tiendrons compte des remarques formulées par les participants le 30 mars et proposerons plus de retours d'expérience de cas concrets et plus de temps d'échanges et de débats

Pensez à vous inscrire (formulaire en fin de document) et merci d'en parler autour de vous !

Cette journée ne pourra pas se dérouler un samedi puisque les locaux HAS ne sont disponibles qu'en semaine.

Lors des congrès et séminaires auront lieu des séances d'information « simples » avec les dernières actualités.



Notre croissance est régulière et s'est accélérée cet été !

Il nous manque 58 EPR, dont 47 non ciblés, pour être « dans les clous » eu égard au nombre de praticiens engagés. Les **EPR concernant des événements indésirables médicamenteux nous intéressent particulièrement** et feront l'objet du prochain retour d'expérience.

RETOUR D'EXPERIENCE

Dans la dernière lettre, nous vous parlions du document destiné aux directeurs d'établissements et présidents de CME, dit « dossier de portage ». Il paraîtra cet automne et présentera les différentes OA, leurs programmes, les enseignements issus des EPR déclarés et 1 EPR dit « remarquable ». Il sera disponible sur le site internet de la HAS avec la formule « 2 clics ». L'enjeu est de faire mieux connaître l'accréditation au secteur public et d'en faire la promotion puisque accréditation = DPC et gestion des risques.

Il a été rédigé en février 2012 et comporte un retour d'expérience pour les 60 EPR ciblés chirurgie ambulatoire.

Il y a maintenant 90 EPR ciblés dans la base REX et son analyse permet de faire évoluer les enseignements que l'on peut en retirer.

Les problèmes de consentement parental, de double accord dans un contexte de contentieux croissants entre parents représentent à eux seuls plus de 10% des déclarations. Ceci témoigne bien de la vigilance dont vous faites preuve autour de ces « papiers », porteurs de risque juridique pour vous-même, mais générant aussi des retards dans la prise en charge avec en corollaire des maintiens en hospitalisation conventionnelle pour passage tardif au bloc, des annulations et des reports d'intervention, une désorganisation de la programmation au bloc... Dans tous les cas, un échec de la prise en charge sur le mode ambulatoire....

Les barrières ne sont pas simplistes ! Difficile de consacrer assez de temps à l'examen des situations familiales lors d'une consultation pour un geste chirurgical sous AG qui durera 10 minutes... Impossible de vérifier l'identité des signataires ...

Mais il est du moins possible d'inclure le rappel de la production de ces documents lors de l'appel de la veille ou plutôt de l'avant-veille ; plusieurs fois il ne s'est agi que d'oublis « bêtes » liés au stress ou à la précipitation !

Les problèmes d'identité sont aussi de plus en plus fréquemment rapportés, que ce soit pour les EPR ciblés ou non : bracelet ôté par les parents « parce qu'il gênait », bracelet mis sans étiquette au nom du patient, bracelet mis mais non lu, confusion d'enfants emmenés au bloc parce qu'ils ne sont appelés que par leur prénom ! à croire qu'ils s'appellent tous Nathan ou Alexis....La simple pose ou la simple visualisation d'un bracelet présent n'est pas une barrière fiable à elle seule pour prévenir les erreurs d'identité ! La vérification de l'identité est un processus qui doit être bien défini et la check-list du bloc opératoire telle quelle doit être adaptée à l'enfant....

Si des équipes ont arrêté des procédures sécurisées et donnant satisfaction, ou si une check-list adaptée à l'enfant a été élaborée, elles peuvent me les faire parvenir pour les publier et partager les expériences.

Rappel du REX du dossier de portage :

Barrières permettant d'éviter un dommage clinique au patient lors de sa prise en charge en chirurgie ambulatoire :

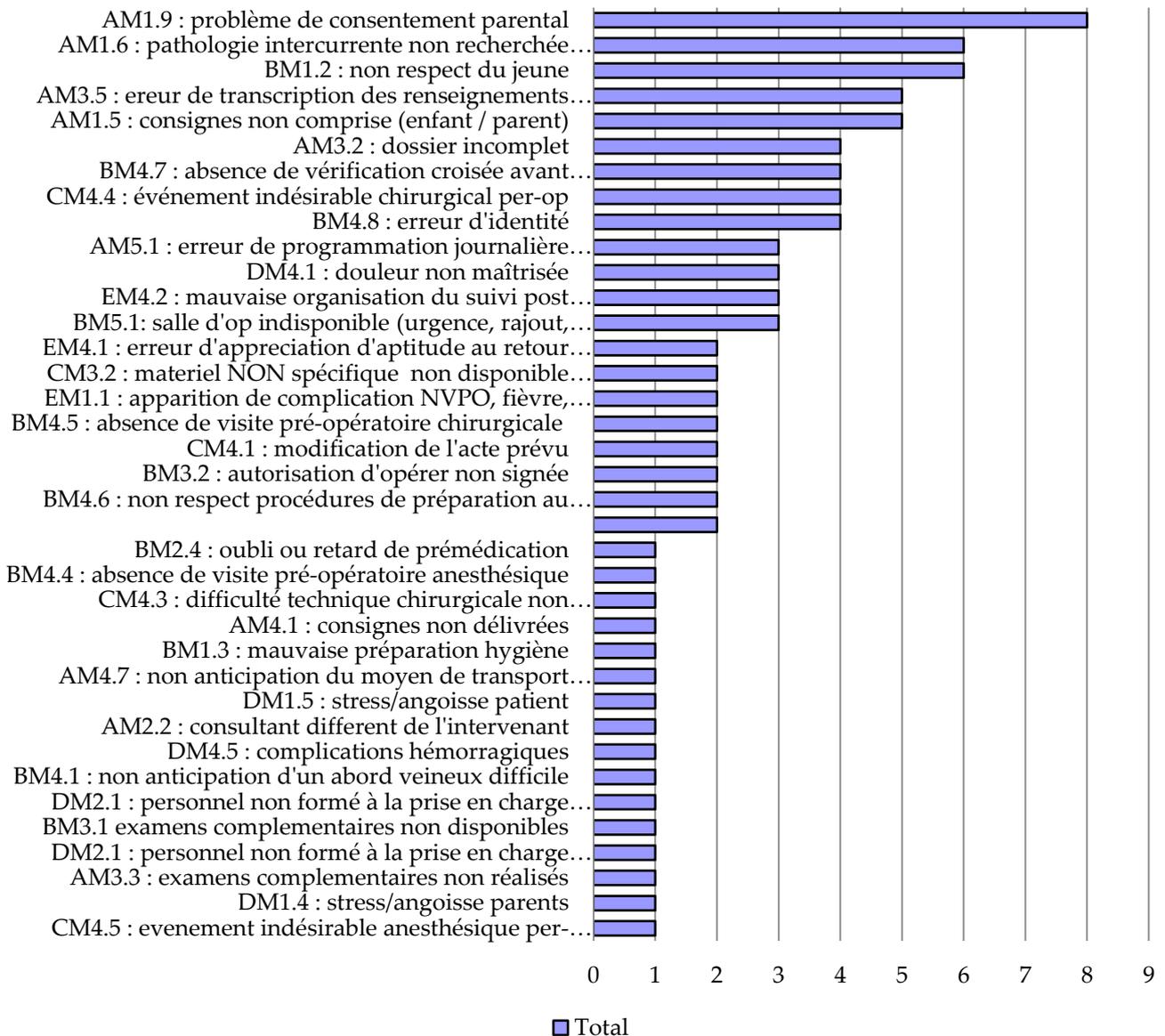
- **Importance de la visite préopératoire le matin** de l'intervention
 - Par le chirurgien ou par le médecin anesthésiste ou
 - Par l'infirmière sur la base de critères définis préalablement (de type check-list) selon un protocole validé par l'ensemble de l'équipe en charge du patient,
 - Pour vérifier l'absence de pathologie infectieuse intercurrente (générale et locale cutanée) et la réalité du jeûne.
- **Importance de la Check-list** du bloc opératoire et son adaptation au petit enfant, particulièrement en ce qui concerne la vérification de l'identité.
- **Importance de l'information délivrée autour du jeûne** préopératoire et les modalités de sa mise en œuvre à l'aide d'un document détaillé et ludique ainsi que l'assurance de la bonne compréhension de ces informations par les parents.
- **Importance de l'organisation de la sortie** et du suivi post-op et surtout de **la maîtrise de la douleur** :
 - Ordonnances de sortie anticipées dès les consultations préopératoire,
 - Prescriptions anticipant la recrudescence des douleurs à J1,
 - Documents et compte rendus remis au patient pour assurer la qualité et la pertinence de la prise en charge par le médecin traitant.

Barrières permettant d'éviter un échec de la prise en charge sur le mode ambulatoire :

- **Importance de l'appel de la veille (J-1) voire de l'avant-veille (J-2),**
 - Pour s'enquérir de l'état général de l'enfant
 - Pour rappeler les consignes de jeûne et s'enquérir de leur bonne compréhension
 - Pour éviter une admission + déprogrammation à J0
- **Importance d'avoir défini au préalable** entre professionnels des disciplines concernées, et protocolisé les **bilans biologiques nécessaires** pour éviter des retards ou des déprogrammations à J0 en raison de l'attente de résultats d'examen biologiques faits à l'admission.
- **Importance de la transmission de données fiables**
 - dossier renseigné,
 - autorisations d'opérer signées : vigilance accrue en situation de parents séparés,
 - nature de l'acte prévu,
 - matériel nécessaire.
- **Nécessité d'une programmation au bloc opératoire « cohérente »** avec les nécessités de l'ambulatoire : éviter les prises en charge tardives du fait d'urgences intercurrentes, d'indisponibilité de salle, de prolongation imprévues de l'intervention précédente.

Voici également le tableau récapitulatif mis à jour des EPR ciblés chirurgie ambulatoire. Il s'agit des causes immédiates et certaines formulations dans les tableurs sont source de confusion ou de divergence entre les appréciations des experts et vos déclarations ; on s'aperçoit par exemple que depuis peu, ce sont les problèmes de consentement parental qui sont les plus souvent cités ; ils sont à rapprocher des autorisations d'opérer non signées et des dossiers incomplets.

90 EPR ciblés Chirurgie Ambulatoire : Causes immédiates





Le 2 SEPTEMBRE 2012

Cher(e) ami(e), cher(e) collègue

L'OA CNCE a le plaisir de vous convier à **la deuxième journée de formation**

Qualité – Sécurité - Gestion des risques en partenariat avec la Haute Autorité de Santé.

Vendredi 16 novembre 2012

De 9h à 16h30

Le Stadium

Haute Autorité de Santé

2, av du Stade de France

93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX

Cette formation a pour but de vous familiariser avec les concepts de la gestion des risques associés aux soins, de présenter et éclaircir la démarche d'accréditation des médecins exerçant une spécialité à risques.

Des présentations de cas réels sont prévus, afin d'appréhender la compréhension des événements indésirables et les enseignements qu'il est possible d'en retirer pour mieux construire la sécurité des soins, dans l'intérêt des patients mais aussi des professionnels que nous sommes.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE AVEC L'ENGAGEMENT DANS L'ACCREDITATION.

NOUS COMPTONS VIVEMENT SUR VOTRE PRESENCE ET VOTRE PARTICIPATION A CETTE JOURNEE POUR EN FAIRE UNE REUSSITE.

Le programme détaillé sera annoncé prochainement.

La possibilité de déjeuner sur place nécessite votre inscription dans les délais.

Réponse à retourner avant le 15 octobre 2012 par mail au Dr Régine LECULEE

E-mail : regine.leculee@ccecqa.asso.fr

En renseignant les éléments ci-dessous :

NOM : PRENOM : ÉTABLISSEMENT :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. E- mail :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

A LA REUNION DU 30 MARS 2012 A PARIS

Amicalement

Régine LECULEE

Présidente de L'OA CNCE

NOM	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Jean BREAUD Expert OA	Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU-LENVAL 57 avenue de la Californie 06202 NICE Tel : 04 92 03 03 16 Portable : 06 72 78 20 66 Mail : breaud.j@pediatrie-chulenal-nice.fr
Patrick CARLIOZ Expert OA en disponibilité	Clinique du Val d'ouest 3 Chemin de la Vernique 69 130 ECULLY Tel : 04 72 19 32 66 Fax : 04 72 19 34 69 Portable : 06 20 80 03 91 Mail : p.carlioz@valdouest.fr
Maud CHABAUD Expert OA	Hôpital Armand Trousseau 22, Av du Dr Arnold Netter 75012 Paris Tel : 01 44 73 65 90 Hôpital privé d'Antony 1 rue Velpeau 92160 Antony Tel : 01 46 74 22 50 Mail : maud.chabaud@yahoo.fr
Michel COQUET Expert OA	Hôpital Saint Joseph 26 boulevard de Louvain 13008 MARSEILLE Tel : 04 91 80 82 92: Portable : 06 07 37 69 07 Mail : mcoquet@hopital-saint-joseph.fr
Christine GRAPIN DAGORNO Expert OA	Hôpital Robert Debré 48, boulevard Sérurier 750019 PARIS Tél: 01 40 03 23 56 Portable : 06 14 18 02 46 Mail : christine.grapin@rdb.aphp.fr
Jean Michel GUYS Expert OA Président du CNCE	Hôpital d'enfants de la Timone 264 rue ST pierre 13385 MARSEILLE cedex 5 Tel : 33(0)4 91 38 66 82 Fax: 33(0)4 91 38 47 14 Portable : 06 32 17 75 37 Mail : jean-michel.guys@ap-hm.fr
Régine LECULEE Expert OA Présidente commission risques	PRAGE CCECQA Hôpital Xavier Arnoz 33604 PESSAC cedex Tel : 05 57 62 31 16 Fax : 05 57 65 61 36 Portable : 06 11 83 94 33 Mail : regine.leculee@ccecqa.asso.fr
Catherine LE ROUZIC - DARTOY Expert OA Secrétaire / gestionnaire commission risques	CHU Morvan 2 Avenue Foch 29609 BREST Cedex Tel secrétariat : 02 98 22 33 20 Tel bureau : 02 98 22 36 74 Mail : catherine.lerouzic-dartoy@chu-brest.fr
Michel ROBERT Expert OA Ancien Président OA	15 rue Honoré de Balzac 37540 St Cyr sur Loire Tel : 02 47 54 11 18 Portable : 06 80 74 62 85 Mail : mrobert37@gmail.com
Véronique ROUSSEAU Expert OA	Service de Chirurgie Pédiatrique Necker Enfants Malades 17 rue Froment 75011 Paris CMSEA, 17 rue Froment 75011 Paris Tel : 01 43 55 17 17 Hôpital Privé d'Antony 92160 Antony Tel : 01 46 74 22 50 Mail : docteur.rousseau@gmail.com